



FRANCE

Les convocations du grand oral envoyées tardivement aux profs

Alors que la nouvelle épreuve doit débiter à partir du 21 juin, les syndicats redoutent une répercussion négative sur son organisation

A une semaine des épreuves du grand oral, prévues à partir du 21 juin, les convocations des enseignants pour composer les jurys arrivent encore au compte-gouttes. Une situation que déplorent les professeurs et leurs organisations syndicales, soulignant un « manque d'anticipation » des services du ministère de l'éducation. « On constate un retard conséquent, admet Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du syndicat national du SNPDEN-UNSA qui s'inquiète de l'organisation de cette nouvelle épreuve dans les établissements. Il faut que tout se boucle en ce début de semaine. Plus les informations sont tardives, moins on nous laisse de temps pour l'organisation. »

En Ile-de-France, les professeurs ont reçu, jeudi 10 juin, un courriel du service interacadémique des examens et concours (SIEC), chargé de l'envoi des convocations pour les académies de Créteil, de Paris et de Versailles, faisant état de problèmes techniques dans la conception des convocations dans Imagin (la plateforme où les professeurs récupèrent leur convocation) et d'« une panne générale sur l'ensemble du réseau du SIEC en milieu d'après-midi du 9 juin rendant impossible tout accès et utilisation de toutes les infrastructures pour tous les utilisateurs ».

Malgré un retour à la normale sur le site, les professeurs interrogées par *Le Monde* n'avaient toujours pas de convocations pour les jurys.

Mais pour Sophie Vénétiay, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU, l'envoi tardif des convocations est aussi à relier direc-

tement à l'instauration de cette nouvelle épreuve, dont le jury doit être composé d'un binôme d'enseignants, de deux spécialités différentes. « On a l'impression que le grand oral rend la tâche difficile aux rectorats », estime l'enseignante.

« Personne ne nous écoute »

L'entourage du ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, reconnaît la complexité de l'organisation de cette nouvelle épreuve. « Il est évidem-

ment un peu plus long compte tenu de la nouveauté de l'épreuve et de la diversité des combinaisons d'enseignants à identifier pour tenir compte des spécialités choisies par les candidats. » Mais « l'envoi des convocations est en cours pour un traitement dans les meilleurs délais », rassure-t-on.

Pour les professeurs, ce retard est « déstabilisant » car ils avaient l'habitude de connaître le lycée dans lequel ils seront jury un mois avant. « Habituellement, j'ai ma convocation au mois de mai, avance Maud (qui a requis l'anonymat), professeur d'anglais dans un lycée à Bordeaux. Cette réforme devait "simplifier le baccalauréat" sauf qu'elle est un vrai casse-tête. » Professeure de lettres dans le sud de la France, Géraldine (qui a aussi souhaité rester anonyme) s'inquiète du retard pris dans les convocations. « Si je m'en sors bien, je serai dans un centre d'examen à deux heures de mon domicile. Mais à l'heure actuelle, je ne sais toujours pas où je vais être affectée donc impossible pour moi de m'organiser d'un point de vue logistique, notamment pour mes enfants. » Si la situation devient

« ingérable », cette enseignante n'exclut pas la possibilité de se mettre en grève.

Enseignante de philosophie dans l'académie de Paris, Claire (qui a requis l'anonymat) « le retard dans les convocations est vécu comme un mépris. On alerte sur les carences constatées sur le terrain mais personne ne nous écoute, regrette cette professeure. On ne sait pas ce qu'on va précisément faire avec le grand oral, ni où on doit se rendre ».

A Lille, des « dysfonctionnements » ont été relevés par la section académique lilloise du SNES-FSU lors des épreuves de disciplines non linguistiques des sections européennes. Selon cette organisation syndicale, des candidats n'ont pas pu passer les épreuves, faute de jury. Côté professeurs, certains ont été convoqués le week-end avant le passage de ces épreuves, quand d'autres devaient participer à des jurys dont ils n'avaient pas les compétences requises. ■

YASSINE BNOU MARZOUK

